Le Mag' de **SUMÈNE-ARTENSE**



Communauté de Communes Sumène-Artense



JANVIER 2021

Bilan de la saison touristique - p.8

FDITO

2020 fut une année bien singulière pour nous tous. Cette pandémie a changé fondamentalement nos habitudes, nos liens avec nos proches, notre façon de vivre sur ce territoire. Les élus et les équipes de la Communauté de communes ont fait le maximum pour vous accompagner



dans cette épreuve en assurant notamment les services essentiels au plus fort de l'épidémie comme le portage des repas à domicile, le ramassage des ordures ménagères ou le fonctionnement de l'assainissement par exemple.

Au milieu de cette année si particulière, le Conseil communautaire a été renouvelé, les élus se sont ensuite immédiatement mis au travail pour finaliser certains projets et en porter de nouveaux.

Ainsi, notre territoire a vu s'achever une nouvelle liaison vers la voie verte entre Ydes et le Bois de Lempre, les bâtiments intercommunaux ont été mis en accessibilité tout comme la base de Lastioullles qui devrait obtenir ainsi, en plus du pavillon bleu, le label tourisme et handicap, la création d'un bike park sur la commune de Champagnac.

Cette année 2020 a vu aussi la réalisation de diagnostics et des travaux sur les rivières dans le cadre de GEMAPI ou le début des travaux de l'extension de la pépinière d'entreprises sur la zone d'activités intercommunale d'Ydes.

La Communauté de communes, dans un contexte économique difficile, a aussi renforcé son action auprès des commerçants, des artisans, des entreprises du tourisme en soutenant financièrement via le Fonds Région Unie les entreprises en difficulté. La Communauté de communes a continué de soutenir l'investissement des entrepreneurs avec plus de 60.000 € d'aides accordées par le Conseil.

Autant de signaux forts pour contribuer à soutenir le monde économique synonyme d'emplois.

Il y a eu d'autres réussites telle que la transformation de la Maison des Services Au Public située à Ydes en Espace France Services. Ce lieu doit en partie compenser la disparition des services de l'État sur notre territoire comme la trésorerie de Saignes au 1er janvier de cette nouvelle année. Ce sont aujourd'hui des agents de la Communauté de communes qui maintiennent ces liens avec des services indispensables à la population.

2020 a vu aussi le lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui permet l'obtention d'aides pour des travaux aux propriétaires occupants ou bailleurs sous certaines conditions de ressources.

2021 devrait permettre la réalisation de nouveaux projets et ils seront nombreux. Nous ne manquerons pas de vous en informer tout au long de l'année dans les prochains numéros de mag.

J'espère que nous pourrons au cours de cette nouvelle année nous retrouver au milieu d'événements culturels, sportifs et festifs.

Je tiens à vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence, en espérant qu'elle sera celle d'un retour progressif à une vie dite normale. Plus que jamais, je vous incite à prendre soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Marc MAISONNEUVE

Président de la Communauté de communes Sumène Artense

SOMMAIRE

| ACTU'ALITÉS p.3

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique Une cordonnerie s'est installée sur le Parc d'Activités Intercommunal

Deux nouveaux élus au Conseil communautaire Rénovations énergétiques : pensez à l'OPAH!

| ECONOMIE p.4

La pépinière d'entreprises s'agrandit! Fonds Région Unie La CCSA reconnue pour son action envers les entrepreneurs Un soutien pour accompagner le projet de revitalisation de la CCSA

| SERVICE À LA PERSONNE p.5

La MSAP devient l'Espace France services Des ateliers pour appréhender le numérique

CULTURE p.6

La saison culturelle vous donne rendez-vous pour 2021

Les actions culturelles en Avril 2021 Présentation du projet de résidence artistique 2021

ANIMATION JEUNESSE ET SPORTIVE p.7

Une fresque pour orner le mur du chemin des mineurs à Ydes

Bike Park : un nouveau terrain de jeu pour les VTT "Faut pas rêver" a fait étape en Sumène Artense

| TOURISME ET ENVIRONNEMENT p.8

Saison touristique 2020 : exceptionnelle, surprenante, enthousiasmante ! GEMAPI : Travaux rivières dans le cadre du contrat territorial source de la Dordogne

Pour vous tenir informé sur l'actualité de la CCSA :

www.sumene-artense.com/







Communauté de communes Sumène Artense Etablissement Public de Coopération Intercommunale Président : Marc MAISONNEUVE

Siège social : 23 bis Place de l'Église 15270 Champs-sur-Tarentaine – Marchal

Directeur de la publication : Marc MAISONNEUVE Responsable de la rédaction : Paul LEVERBE

Rédaction : DGS, Services Culture, Communication, Jeunesse et Environnement de la CCSA, Oc'Théa, Office de tourisme de Sumène Artense, Nicolas Lafarge.

Impression : L'imprimerie de Bort – 499 279 610 00012 93 avenue de la Gare 19110 Bort-les-Orgues

Date de parution : Janvier 2021

Dépôt légal : Janvier 2021 / ISSN : 2650-0647

Crédits photos : Communauté de communes Sumène-Artense, Elian Bachini, Marielsa Niels, Nicolas Lafarge Tirage : 4510 exemplaires – Imprimé sur papier recyclé

Ne pas jeter sur la voie publique.

contact@sumene-artense.com / 04 71 78 72 55

Aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique

Lors du Conseil communautaire du 10 décembre 2020 les élus ont décidé d'accorder une subvention pour aider à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE).

L'aide d'un montant de 100 euros est accordée sous certaines conditions et peut être complémentaire du dispositif de l'État « bonus écologique». Pour bénéficier de cette aide il faut avoir un revenu fiscal inférieur ou égal à 13 489 €, de plus elle ne peut être accordée qu'une fois par foyer.



Pour plus d'information contacter la Communauté de communes par téléphone au 04 71 78 72 55 ou par e-mail à contact@sumene-artense.com

Deux nouveaux élus au Conseil communautaire

Suite à la démission de Monsieur Fabien HUSSER de son mandat de Maire de la commune de Beaulieu et de Monsieur Philippe DAUPHIN, de son mandat de 1er adjoint de la commune de Vebret, deux nouveaux élus font leur installation au Conseil communautaire.

Lors du Conseil communautaire du 10 décembre 2020 deux nouveaux élus ont fait leur installation. Il s'agit de Monsieur Alain VERGNE, Maire de la commune de Beaulieu et Monsieur Arnaud MOREAU désormais 1er adjoint de la commune de Vebret.







Arnaud MOREAU

Une cordonnerie s'est installée sur le Parc d'Activités Intercommunal



Installés depuis le 28 septembre 2020 dans un des modules du Parc d'activités Intercommunal de Sumène Artense à Ydes, Carole Fournier et son compagnon Pierre Gravejat vous accueille dans leur cordonnerie m u l t i - s e r v i c e (reproduction de clefs, affûtage, maroquinerie artisanale, gravure,

tampons, piles,...).

La cordonnerie est ouverte le lundi de 14h à 19h30 et du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h30.

Contact: 04 71 68 52 55 / cordonnerie.fournier@gmail.com

Rénovations énergétiques pensez à l'OPAH!

Mise en place depuis le 1er juillet 2020, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale se poursuit en 2021.

L'OPAH permet d'octroyer des aides aux propriétaires occupants et bailleurs qui souhaitent réaliser des travaux dans leur logement. Ces derniers ont (sous certaines conditions) l'opportunité d'avoir accès à des financements adaptés à chaque cas de figure. Suivant la situation, les travaux



peuvent être financés à hauteur de 80 % grâce à une action menée de front par l'État, l'ANAH, Action Logement et la Communauté de communes Sumène-Artense. De nombreux ménages du territoire sont potentiellement éligibles, n'hésitez pas à contacter le bureau d'étude Oc'théa où des conseillers sont à votre écoute pour le montage de votre dossier de demande de financements. Leurs conseils sont gratuits et sans engagement. Des permanences sont également mises en place dans les communes du territoire.

Contact : Téléphone : 07.50.56.69.44 ou 07.50.59.91.27 Par mail : Habitatcantal@octeha.fr ou habitat15@octeha.fr

La pépinière d'entreprises s'agrandit!

Les travaux concernant l'extension de la pépinière d'entreprises, située sur le parc d'activités intercommunal à Ydes, sont en cours de réalisation.



A terme, la CCSA proposera à la location de nouveaux bureaux aux entrepreneurs ou futurs entrepreneurs du territoire. Cette extension comprendra 4 bureaux (20,80m², 20,50m², 21,60m², 21,20m²) et une salle d'attente de 20m².

L'extension de la pépinière Sumène-Artense est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).









Pour tous renseignements supplémentaires, contacter la CCSA au 04 71 78 72 55 ou à contact@sumene-artense.com.

La CCSA reconnue pour son action envers les entrepreneurs

Suite à une participation à l'action menée par l'APAMAC (Association pour la Promotion de l'Artisanat en Massif Central) sur le territoire du Massif Central, la CCSA a été sélectionnée afin d'intégrer le Centre de Ressources sur les Innovations Économiques Rurales.

Cette association, regroupant les 22 chambres de métiers et de l'artisanat et les 6 chambres régionales de métiers et de l'artisanat, a pour objectif de coordonner les actions de promotion et de développement économique présentant une forte valeur ajoutée des entreprises artisanales sur le territoire du Massif central. Elle a été créée en 1976. Elle travaille autour des trois axes de développement du Massif central : l'accueil de nouvelles populations, la création de richesses, l'attractivité et l'accessibilité du territoire.

Notre Communauté de communes a été reconnue pour son action envers les entrepreneurs (aide à l'investissement, Pépinière, hôtel d'entreprises, ZA, accompagnement et communication).

Fonds Région Unie

Ce dispositif d'aide exceptionnel mis en place par la Région AURA vise à soutenir les entreprises durant cette période difficile. Des modifications ont été adoptées récemment et le dispositif a été prolongé jusqu'au 30 juin 2021.

Dans le cadre de l'aide n°2 « avances remboursables microentreprises et associations » :

- Augmentation du montant maximum de l'avance remboursable à 30 000 €
- Possibilité d'une intervention complémentaire dans cette limite de 30 000 €, pour les structures ayant déjà bénéficié du dispositif
- Accès aux entreprises dont l'effectif total est de 20 salariés, et 50 salariés de façon exceptionnelle,
- Sans restriction relative au chiffre d'affaires
- Bénéficiaires : toute entreprise créée avant le 29 octobre 2020 (2ème confinement)

https://regionunie.auvergnerhonealpes.fr/micro-entreprise-associations

Pour les entreprises et les emplois touristiques : aide pour les entreprises de moins de 10 salariés et associations. L'aide consiste en une subvention d'un montant de 5 000 € maximum par bénéficiaire. L'aide porte sur la prise en compte du capital d'emprunts déjà contractés pour financer des investissements. Pour pouvoir bénéficier de l'aide, les entreprises doivent justifier une perte de chiffre d'affaires supérieure ou égale à 20 %.

Contact: direction.tourisme@auvergnerhonealpes.fr

Un soutien pour accompagner le projet de revitalisation de la CCSA

Le territoire de Sumène -Artense s'était porté candidat pour intégrer le programme « Petites Villes de demain ». Son dossier vient d'être retenu avec à la clé un soutien logistique et



financier pour accompagner son projet de revitalisation.

Le programme porté par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, tend à accompagner la revitalisation des petites villes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité.

Ce programme permettait aux communautés de communes de porter des candidatures conjointes pour leur bourgcentre.

Ainsi la CCSA a déposé une candidature en collaboration étroite avec la commune d'Ydes. Vendredi 11 décembre 2020, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a annoncé que Ydes faisait partie des 26 communes retenues dans le Cantal.

Ainsi, nous allons pouvoir nous appuyer sur le programme afin d'accélérer des actions déjà identifiées qui bénéficieront à l'ensemble des communes.

La MSAP devient l'Espace France services

La Communauté de communes Sumène Artense a obtenu récemment l'homologation France Services pour sa Maison de Services au Public, située à Ydes.

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics. L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics dans un lieu unique à moins de 30 minutes de chez soi.

Elle permet un partenariat avec 9 structures nationales :



















Un partenariat local a été créé avec la Mission Locale du secteur.

Les deux agents chargés d'accueil, Stéphanie Damon et Agnès Delavault, proposent à l'Espace France Services différents niveaux d'accompagnement :

- Accueil, informations et orientation vers les différents partenaires,
- Accompagnement à l'utilisation des services en ligne (CPAM, CAF, Pôle Emploi,...),
- Mise en relation avec les partenaires (téléphonique, mail, prise de rdv),
- Aide à la constitution de dossiers (retraite, Complémentaire Santé Solidaire CSS,...)

• Accompagnement numérique sur le site ANTS (permis de conduire, certificat d'immatriculation...). Des visioconférences, sur rendez-vous, sont proposées par la CPAM, la CAF et la



CARSAT (caisse d'assurance retraite)...

Des permanences, sur rendez-vous, sont tenues par :

- Agence d'intérim Adecco Ussel
- Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences (CIBC)
- Conseil Départemental d'Accès au Droit du Cantal (CDAD)
- Conciliateur de justice
- Mutualité Sociale Agricole (MSA) Auvergne
- Mission Locale Hautes Terres du Nord Ouest Cantal
- Oc'Théa (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) ...

Les horaires : Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Services +:

3 ordinateurs connectés à internet en accès libre et gratuit Impression, photocopie, envoi de fax (payants), scan



Espace France Services de Sumène Artense 4 rue du Dr Basset 15210 YDES Tél: 0471408731

Email: msap@sumene-artense.com

Des ateliers pour appréhender le numérique

« La découverte de l'ordinateur » est le thème des ateliers numériques planifiés par l'Espace France Services de Sumène Artense.

Ouverts à tous et gratuits, ils auront lieu dans les locaux du Cybercentre et seront dispensés par Christophe DUCOUDER en charge de cette structure. Un partenariat a été conclu entre la CCSA et la mairie de Ydes pour l'organisation de ces ateliers.



3 sessions de 5 séances à raison de 2 séances de 1h30 par semaine sont programmées.

La découverte de l'utilisation du clavier et de la souris, la prise en main d'internet, la création d'une boite mail ainsi que l'initiation au logiciel de traitement de texte formeront le contenu de chacune des sessions.

La prochaine session débutera le mardi 09 mars à 10h*

2 ateliers numériques thématiques seront également organisés :

Découverte des réseaux sociaux (Facebook, Twitter....)

Jeudi 25 février de 10h à 12h* Découverte des logiciels de visioconférence (Skype, Zoom ...)

Jeudi 8 avril de 10h à 12h*

*(Sous réserve des conditions sanitaires)

Pour toutes informations et réservations merci de contacter l'Espace France Services de Sumène Artense.

La saison culturelle vous donne rendez-vous pour 2021

La Communauté de communes vous propose dès février 2021, une série de spectacles avec notamment le festival C'Mouvoir en juillet 2021 l

Samedi 13 février 2021, une belle date "survitaminée" attend Champs-sur-Tarentaine, avec Tracy de Sá, une jeune rappeuse aux prestations lives enflammées et Pongo, la

Durant le reste de la saison

reine du "Kuduro" mélange

de breakdance, de danse

semba et d'électro.

Sur le sentier d'Antigone - © Elian Bachini

divers rendez-vous pour petits et grands sont programmés. En mars, assistez à "1336 (Paroles de Fralib)" une aventure sociale par la Comédie de Saint-Etienne. En avril, la compagnie Majordome vous proposera le spectacle "A tiroirs ouverts"

un spectacle de clown et jonglerie.

Au mois de mai, la compagnie Les Echappés Vifs présenteront « We just wanted you to love us » une pièce drôle et délicate pour évoquer des sujet sensibles. Découvrez aussi le spectacle musical "Sur le sentier d'Antigone" par la Compagnie Agence de voyages imaginaires, un voyage féerique au plus près de l'âme de la tragédie.

La saison se conclura par le Festival C'Mouvoir les 2, 3 et 4 juillet 2021 qui

transformera comme chaque année Champs-sur-Tarentaine-Marchal en véritable village festival où se mêleront poésie, concerts, spectacles, expositions et lectures.

Les actions culturelles en Avril 2021

La Communauté de communes Sumène Artense propose durant les vacances scolaires des stages de pratiques artistiques auprès des enfants et adolescents de son territoire au tarif de 20€ (par stage).

Stage clown-cascades-balles



Ce stage à destination des enfants de 10 à 14 ans se déroulera sur deux jours (2*5h) au centre socioculturel de Saignes les 12 et 13 avril de 9h à 12h et de 14h à 16h. A la suite de ce stage aura lieu le spectacle « A tiroirs ouverts », le 14 avril à 17h au centre socioculturel de Saignes.

• Stage de danse

Création d'une bulle amateur par la compagnie Contrepoint à destination des jeunes de 12 à 15 ans avec Yann Raballand et Jean Camille Goimard du 19 au 23 avril 2021. Ce stage danse, vidéo prévoit la création d'une chorégraphie filmée présentée dans le cadre du festival départemental « Jours de danse » en janvier 2022.

Renseignements et inscriptions au 04 71 78 72 55 ou contact@sumene-artense.com

Présentation du projet de résidence artistique 2021

Cette nouvelle résidence intitulée « Les ateliers du tableau végétal » est proposée par un collectif d'artistes composé d'une plasticienne-scénographe, d'une photographe et d'une comédienne-musicienne, toutes les trois installées dans le bassin Clermontois.

Elles proposeront la création de tableaux végétaux, avec la participation d'habitants du territoire. Ces œuvres seront ensuite installées sur la Piste des Arts durant une année.

Afin de rentrer dans le processus créatif et intégrer cette démarche artistique, le collectif propose à toutes les personnes du territoire, voulant prendre part à ce projet, de participer dès



maintenant à la récolte des végétaux qui pourront être destinés à la fabrication. Un support visuel est à disposition sur le site internet de la Communauté de communes concernant les matières à récolter.

Cette résidence est inscrite dans le cadre de la convention d'éducation artistique et culturelle et bénéficie des financements de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Renseignements au 04 71 78 72 55 ou contact@sumene-artense.com



DU CANTAL

PRÉFET



Une fresque pour orner le chemin des mineurs à Ydes

Dans le cadre des animations ados durant les vacances de la Toussaint, la Communauté de communes Sumène Artense en partenariat avec le festival 10ème art a fait appel à l'artiste Cobalt (Vincent Leclère) pour initier une vingtaine d'ados au street art.

Ensemble durant quatre jours, ils ont participé à la réalisation d'une fresque sur le mur du chemin des mineurs (entre Ydes et le Bois de Lempre).

"L'intention était de rappeler l'histoire minière de Ydes en jouant avec la forme du train de Fret, train minier qui devient au fur et à mesure des



ateliers avec les jeunes, un train transportant des éléments identitaires du territoire du Cantal. La locomotive et le premier wagon ont été dessinés en amont, la suite de l'image a été composée avec les jeunes participants aux ateliers. La fresque accompagne les passants sur la nouvelle liaison de la voie verte qui relie Ydes au Bois de Lempre, entre histoire et terroir." - Cobalt (source : www.10emeart-festival.com)



Bike Park : un nouveau terrain de jeu pour les VTT

Débutés en octobre 2020, les travaux du bike park, situé au lac du Bois de Lempre sur la commune de Champagnac, sont terminés.



Au niveau des installations, le site dispose de plusieurs pistes VTT. Une piste « initiation » avec des modules en bois et trois pistes de descente de différents niveaux avec



virages relevés, bosses et relevés de terre. Cet espace est désormais ouvert à toutes et à tous. Pour votre sécurité et celle des autres usagers, merci de respecter les règles du site.

La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée au cabinet Saunal Cros. La conception et l'aménagement ont été réalisés par l'école VTT MCF «Volcan du Cantal». La création d'un Bike Park sur le territoire Sumène Artense est co-financée à hauteur de 80% par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : l'Europe investit dans les zones rurales via le programme LEADER du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne.









"Faut pas rêver" a fait étape en Sumène Artense

L'émission "Faut Pas Rêver" diffusée mercredi 09 décembre à 21h, consacrée à l'Auvergne, a fait étape en Sumène Artense!

Le reportage est parti à la rencontre de Vincent Terrisse, guide de haute montagne, accompagnés d'adolescents du territoire dans le cadre de la réhabilitation du site d'escalade d'Antignac et d'une sortie de pleine nature dans les montagnes du Cantal organisées dans le cadre des animations ados proposées par la Communauté de communes Sumène Artense!

Pour voir ou revoir l'émission : https://www.france.tv/france-3/faut-pas-rever

Saison touristique 2020 : exceptionnelle, surprenante, enthousiasmante !

Bien que 2020 fût, comme chacun sait, une année particulière, le territoire Sumène Artense a tout de même su séduire les touristes lors de la période estivale.

Les gestes barrières imposés ont bien sûr contribué à la baisse du nombres de personnes accueillies physiquement au sein des différents points d'accueil de l'Office de Tourisme. En revanche il faut noter une hausse de l'utilisation des bornes d'informations numériques et de la fréquentation du site internet. Une dynamique qui confirme l'importance des outils numériques dans l'organisation des séjours.

Preuve que cette saison doit être considérée comme positive, les locations du territoire ont durant 4 semaines affiché complet. Une fréquentation conséquente, d'ailleurs constaté par la plupart des commerçants locaux, qui a également favorisé une importante participation aux animations proposées par les communes et les divers

prestataires touristiques.

Plus globalement, la crise sanitaire a favorisé le développement d'un tourisme de grands espaces. Une orientation que le département du Cantal a su saisir grâce à ses participations à des actions d'envergure (Tour de France) et une politique de communication ciblée (des tournages de film, reportages télévisés...)

En 2021, nous continuons à mettre en avant nos atouts via une stratégie de communication qui doit s'adapter aux nouvelles pratiques et à cette envie d'authenticité.

Gageons que les prochains investissements portés par la CCSA et le renouvellement des labels « TERRITOIRE VELO » et « PAVILLON BLEU » participeront à la réussite des prochaines saisons touristiques.

Informations : Office de tourisme de Sumène Artense www.tourisme-sumene-artense.com - 04 71 78 76 33

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : Travaux rivières dans le cadre du contrat territorial source de la Dordogne

Le contrat territorial des sources de la Dordogne Sancy Artense a pour objectif de permettre une gestion de l'eau assurant à la fois la préservation des milieux aquatiques et la satisfaction des usages de l'eau dans une perspective de développement durable.

Afin d'atteindre ces objectifs, des travaux facilitant l'abreuvement des bovins et la traversée du cours d'eau tout en limitant le piétinement des berges, ont été et seront réalisés sur le territoire.

Ces travaux permettent d'éviter la fragilisation et l'érosion des berges, la contamination des eaux de surface par dépôts de sédiments fins et de matières organiques, l'apparition de maladies au sein du troupeau, la dégradation des habitats naturels...et ainsi une nette amélioration de la qualité de l'eau.

En 2019/2020, les cours d'eau de la Tialle à Lanobre et du tact à Champs-sur-Tarentaine/Marchal ont fait l'objet de travaux de restauration de la ripisylve (8 500m de cours d'eau), de mise en place de 11 aménagements accompagnés de mise en défens du cours d'eau.

En 2021, les travaux de restauration de ripisylve et la suppression d'embâcle sur 7 500m concerneront la partie amont du tact sur les communes de Champ-sur -Tarentaine/Marchal et Trémouille.

Le technicien rivière peut vous apporter une aide technique sur la réalisation de vos projets et vous aidez à trouver la solution la plus adaptée pour répondre à vos besoins.

Name of the second seco

Photos d'un passage à gué sur Le Tact avant et après travaux d'aménagement,

(Champs sur Tarentaine)



Ces travaux, d'un montant total de 32 672€ HT (2019) et 29 491€ HT (2020), ont été réalisés avec le concours financier de l'Union Européenne dans le cadre du FEDER, de l'agence de l'eau Adour-Garonne, du Conseil départemental du Cantal et de la Fédération de pêche du Cantal.











CONTACT : Nicolas Lafarge technicien rivière Tel 04-73-21-79-77 port : 07-86-94-41-94